

La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec:

résumés d'articles scientifiques



Élaboration et validation d'un outil pour améliorer l'identification de la maltraitance envers les personnes aînées par les praticiens : l'Évidence d'abus selon des indicateurs (Elder Abuse Suspicion Index [EASI]).

Référence

Yaffe, M.J., Wolfson, C., Lithwick, M., & Weiss, D. (2008). Élaboration et validation d'un outil pour améliorer l'identification de la maltraitance envers les personnes aînées par les praticiens : l'Évidence d'abus selon des indicateurs (Elder Abuse Suspicion Index [EASI]). Journal of Elder Abuse and Neglect, 20(3). 276-300.

Type de texte

Format: Article scientifique

Contenu: Développement/validation

d'outil

Thèmes abordés

Définition, ampleur du phénomène, formes de maltraitance à domicile, freins à la dénonciation, dépistage, rôle du médecin de famille

But ou question de recherche

Le but de cette étude est de développer un outil bref qui pourra être utilisé par les médecins pour améliorer la détection des situations de maltraitance envers leurs patients aînés.

Problématique

La prévalence du phénomène de maltraitance envers les personnes aînées varie selon les études. Une étude canadienne révèle qu'elle toucherait 4 % des personnes aînées. Les médecins ont un rôle clé dans le dépistage de la maltraitance puisqu'ils voient leurs patients aînés en moyenne 5 fois par année. Toutefois, le taux de signalement de ces professionnels est estimé à seulement 2 %.

Méthodologie

Une revue de littérature sur la maltraitance envers les personnes aînées a permis de générer une banque de 31 questions de dépistage, qui ont ensuite été revues à l'intérieur de groupes de discussion composés de médecins, d'infirmiers et de travailleurs sociaux. Six questions ont été retenues pour former l'outil de dépistage de la maltraitance nommé « the Elder Abuse Suspicion Index » (EASI). Cet outil a été administré par 104 médecins de famille à 953 personnes aînées sans trouble cognitif dans un contexte de soins ambulatoires. Les résultats ont ensuite été comparés à ceux du « Social Work Evaluation » (SWE), un protocole reconnu pour le dépistage de la maltraitance, administré ultérieurement aux participants.

Résultats

Les résultats indiquent que l'outil EASI présente une sensibilité de 0.47 et une spécificité de 0.75. De plus, l'étude révèle que cet outil peut être complété en moins de deux minutes. D'ailleurs, plus de 97,2 % des médecins participant à l'étude croient que cet outil pourrait avoir une influence réelle sur leur pratique.

Discussion

La proportion de réponses positives recueillies par cet outil correspond aux résultats d'inventaires plus élargis. Le 11,6% de maltraitance émotionnelle, psychologique et verbale correspond avec le 1.4% - 28% recensé dans les autres études, le 2,1% de maltraitance physique ou sexuelle est assimilable avec le 0,5% - 2% dans la littérature, le 1,7% de maltraitance financière comparable à 1,0 - 2,5% ailleurs, mais le 1,1% de négligence est un peu en deçà du 2,0% - 3,9% exposé dans les études antérieures. La présente recherche présente toutefois quelques limites, notamment quant aux résultats qui ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population aînée et qu'au manque de critères standardisés pour effectuer un constat de maltraitance.

Conclusion

Pour conclure, cette étude est un premier pas dans le développement et la validation d'un outil facile d'utilisation qui pourrait sensibiliser les médecins à la problématique de la maltraitance envers les personnes aînées et à l'importance de référer les victimes à d'autres professionnels pour une évaluation plus détaillée.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les résultats suggèrent que davantage de recherches devraient être menées sur l'utilisation de l'outil EASI auprès des populations à risque. De plus, il est recommandé d'éliminer les questions à propos de la fréquence de la maltraitance, vu qu'elles n'influencent pas la sensibilité, ainsi que d'examiner la possibilité de l'auto-administration du questionnaire EASI dans les salles d'attente des médecins de famille.

Date de réalisation de la fiche :

17 juillet 2014

